

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 29

N° 6

**OBJET :**

**AMÉNAGEMENT  
D'UNE LIAISON  
MODE DOUX  
CYCLABLE ET  
PIETONNE  
«BOUCLE NATURE »**

**AVANT-PROJET**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 20 FEVRIER 2023

Publiée ou notifiée  
le : 20 FEVRIER 2023

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – C. BOUARD – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et MM. JS. LALOY – F. SENNEPIN – C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mme et MM.– F. SZYPULA – S. BAUD – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – R. DEJEAN – J. BLETTERY - S. BRUNO – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération, notamment en matière de voiries d'intérêt communautaire et de développement des itinéraires cyclables,

**Vu** le Projet de Territoire « *AGIR 2035* », adopté par délibération du 2 décembre 2021, et notamment les piliers « Intensifier notre action contre le changement climatique » et « Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes »,

**Vu** le Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique adopté par délibération du 2 décembre 2021 et signé en présence de Monsieur le Préfet en date du 31 janvier 2022,

**Considérant** l'intérêt de créer une boucle de découverte supplémentaire directement reliée à l'axe structurant Via Allier visant à dynamiser le rayonnement du territoire par le développement de la pratique des modes doux,

**Considérant** qu'un investissement de 240 400 € HT est nécessaire pour réaliser cet aménagement cyclable sécurisé,

**Considérant** que dans son dispositif 2023 de Dotation d'Equipements aux Territoires Ruraux (DETR), et particulièrement sa rubrique « 1.5-Mobilité Durable », l'Etat peut participer au financement des aménagements pour la création de pistes cyclables, de chemins piétonniers ou de liaisons douces,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- D'approuver l'avant-projet de l'opération « aménagement d'une liaison mode doux cyclable et piétonne « Boucle Nature »
- D'approuver le plan financement de l'opération et d'autoriser la sollicitation des aides financières suivantes :

Travaux	240 400 €	État DETR Mobilités Durables	100 000 €	41.60 %
Pr		Vichy Communauté	140 400 €	58.40 %
è				
<b>TOTAL HT</b>	<b>240 400 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>240 400 €</b>	

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 février 2023.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

 Signé numériquement par  
**FREDERIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002  
433998903, CN=Certinomis - Easy  
CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : lundi 20 février 2023  
14:07:47

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - AMENAGEMENT D'UNE LAIAISON MODE DOUX CYCLABLE ET  
PIETONNE BOUCLE NATURE - AVANT-PROJET - DMANDE DE  
SUBVENTION

.....  
Date de décision: 16/02/2023

Date de réception de l'accusé 20/02/2023

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 16FEV2023\_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230216-16FEV2023\_6-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 6.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20230216-16FEV2023\_6-DE-1-1\_1.pdf )